



# OHLICHER

TRAVAUX PUBLICS & BATIMENTS



Réf : CFOBTP-CACENG03

V du 29/10/2021

Page 1 sur 3

## CACES® R484 PONTS ROULANTS PORTIQUES

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un pont roulant ou un portique dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R484 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

### PUBLIC CONERNE ET PRE-REQUIS

Toute personne souhaitant conduire une grue mobile correspondant à une des catégories de la Recommandation R484,

Aucune expérience de conduite exigée,

Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),

Disposant des permis de conduire appropriés pour la conduite des grues qui le nécessitent.

Sachant lire et comprendre le français,

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### AVERTISSEMENT

L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.

### MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait aux prérequis,

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### PROGRAMME ET CONTENU

#### Théorie :

Connaissances générales,

Technologie des ponts roulants et portiques,

Les principaux types de ponts roulants et portiques,

Les catégories de CACES®,

Notions élémentaires de physique,

Capacité des ponts roulants et des portiques,

Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques,





# OHLICHER

TRAVAUX PUBLICS & BATIMENTS



Réf : CFOBTP-CACENG03

V du 29/10/2021

Page 2 sur 3

## CACES® R484 PONTS ROULANTS PORTIQUES

Exploitation des ponts roulants et portiques,  
Accessoires de levage et règles d'élingage,  
Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques.

### Pratique :

Prise de poste et vérification,  
Conduite et manœuvres,  
Fin de poste,  
Opérations d'entretien quotidien,  
Maintenance.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

### MOYENS HUMAINS

Enseignants qualifiés.

Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R484 ponts roulants et portiques.

Personne en charge des relations avec le stagiaire : Tel : 0594 353.672 - [cfbtp@ohlicher.fr](mailto:cfbtp@ohlicher.fr)



### METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,

Utilisation d'un pont roulant représentatif de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s),

Installations, équipements, surface et matériels conformes à la R484 des catégories concernées,

Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret CACES® R484 Pont Roulant

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation en fin de formation :

QCM d'évaluation théorique,

Examen pratique sur pont roulant conforme à la R484.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.





# OHLICHER

TRAVAUX PUBLICS & BATIMENTS



Réf : CFOBTP-CACENG03

V du 29/10/2021

Page 3 sur 3

## CACES® R484 PONTS ROULANTS PORTIQUES

### SANCTION VISÉE

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les ponts roulants et portiques, conforme à la R484 correspondant à la ou les catégorie(s) demandée(s) et obtenue(s) ou Attestation de résultat (réussite ou échec). Attestation de fin de formation.

Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat1 : 5106 ; Cat 2 : 5107

### EFFECTIFS

Un minimum de 6 stagiaires est nécessaire et un maximum de 12 stagiaires par session.

### HORAIRES DE LA FORMATION

Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.

### DURÉE DE LA FORMATION

Minimum 14h dont 7h de tests CACES® ; fonction du nombre de catégories et du niveau d'entrée.

### TARIFS

Voir notre grille tarifaire. Devis gratuit sur simple demande

### CONTACT

#### CENTRE DE FORMATION OHLICHER BTP

Zone Industrielle Dégrad des cannes - 97354 REMIRE MONTJOLY

Accueil public : Tel : 0594 353.672 - Port : 0694 298.294 - Mail : [cfbtp@ohlicher.fr](mailto:cfbtp@ohlicher.fr)

Référente handicap : Mail : [secrtaire.tech@ohlicher.fr](mailto:secrtaire.tech@ohlicher.fr)

Réfèrent technique : Mail : [directeur.tech@ohlicher.fr](mailto:directeur.tech@ohlicher.fr)

Site internet : [www.ohlicher.fr](http://www.ohlicher.fr)

Siret : 430 032 235 000 11 - APE 8553Z - Organisme n° 96 973 02 70 97

Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi de 8h00 à 15h30.

